

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
DECISION MODIFICATIVE N° 3
(Vote de crédits)

Date de convocation :	10/11/2023	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	14	Pour :	13
Nombre de membres présents :	10	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

L'an 2023, le 16 novembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire Hervé BOUYRIE

Présents : BOUYRIE H, CASTAGNET P, CALORME JP, CAZES MF, VARTAVARIAN J, BOIREAU C, PELLEGRINO M, BOUYRIE F, BAMBALERE M, LAVIELLE G.

Procurations : COUDRAY J à CASTAGNET P, DABBADIE G à BAMBALERE M, AROCENA U à CALORME JP

Absents : COUDRAY J, DABBADIE G, LAUDOUAR E, AROCENA U

Excusés : COUDRAY J, DABBADIE G, LAUDOUAR E, AROCENA U

Secrétaire de séance : PELLEGRINO M

Objets : DECISION MODIFICATIVE N°3

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2041512 (204) : Bâtiments et installations	21 000,00		
204182 (204) : Bâtiments et installations	781,00		
20422 (204) : Bâtiments et installations	37 852,89		
21538 (21) : Autres réseaux	-21 781,00		
231 (23) : Immobilisations corporelles en c	-37 852,89		
	0,00		

FONCTIONNEMENT

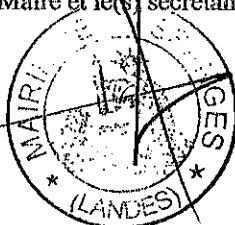
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
60632 (011) : Fournitures de petit équipement	-15 000,00	73172 (731) : Taxe de séjour	1 500,00
6411 (012) : Personnel titulaire	15 000,00		
7398 (014) : Reversements, restitutions et p	1 500,00		
	1 500,00		1 500,00
Total Dépenses		Total Recettes	
	1 500,00		1 500,00

Certifié exécutoire par Hervé BOUYRIE, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 21/11/2023 et de la publication le 21/11/2023

A MESSANGES, le 20/11/2023

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire



le(s) secrétaire(s) de séance

